

SUNREF Afrique de l'Ouest, le programme de prêt en faveur de la croissance verte  
Une offre sur mesure pour financer les investissements verts des entreprises



**Sunref**  
Afrique de l'Ouest

“

Pour un Futur  
plus Vert

Développé par



Avec la participation financière de



En partenariat avec



[www.sunref.org/afriquedelouest](http://www.sunref.org/afriquedelouest)

## SUNREF, le label « finance verte » de l'AFD :

### Saisir les opportunités de la transition écologique

La transition vers un modèle plus vert constitue un important potentiel de développement économique. Grâce à la croissance verte, de nombreuses opportunités se présentent aux entreprises dans les domaines de :

- La maîtrise de l'énergie
- La gestion durable des ressources naturelles
- La protection de l'environnement

En Afrique de l'Ouest, le financement de cette croissance verte représente un défi majeur auquel l'Agence Française de Développement (AFD) apporte sa contribution, en partenariat avec des banques, et avec le soutien financier de l'Union européenne (UE) et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

### SUNREF : une ligne de financement vert destinée aux entreprises accessible via des banques partenaires

Face à l'ampleur des besoins énergétiques et des enjeux environnementaux en Afrique de l'Ouest, SUNREF a été conçu pour aider les entreprises de la région à saisir les opportunités créées par la transition écologique.

Ce programme innovant fait partie d'une vaste initiative qui a été développée par l'AFD afin de mobiliser les banques publiques et privées dans les pays partenaires pour financer les investissements dans le secteur privé (entreprises et particuliers) qui assurent une plus grande utilisation des technologies vertes et des énergies durables.

L'objectif du programme SUNREF Afrique de l'Ouest est de faciliter l'accès à une énergie durable abordable en permettant aux entreprises et aux particuliers d'acquérir des équipements de meilleure qualité, de faire des économies, et pour les entreprises d'accroître leur compétitivité grâce à une meilleure gestion de l'énergie et une prise en compte de l'environnement.

## Dans l'ensemble des pays d'intervention de SUNREF Afrique de l'Ouest, les objectifs du programme sont de :

- Faciliter l'accès des entreprises au financement bancaire
- Réduire les barrières au développement et au financement des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique
- Renforcer la compétitivité des entreprises, notamment des PME/PMI
- Développer un marché viable de l'énergie durable
- Améliorer la sécurité énergétique
- Renforcer les capacités des différents acteurs (entreprises, associations professionnelles, agences de développement de l'énergie durable, ministères, banques partenaires, etc.) du secteur de l'énergie durable

## SUNREF Afrique de l'Ouest est un trait d'union entre tous les acteurs



**Sunref**  
Afrique de l'Ouest



## SUNREF Afrique de l'Ouest : de nouvelles opportunités grâce au défi énergétique

Qu'il s'agisse d'achats d'équipements, d'entreprendre un projet de modernisation, de rénover un bâtiment commercial, industriel, ou d'extension de capacité d'une usine existante, **intégrer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables permet de réduire les coûts d'exploitation, accroître la productivité, atténuer l'impact environnemental et par conséquent améliorer la compétitivité des entreprises.**

Pour les banques partenaires, SUNREF Afrique de l'Ouest propose des conditions de partenariat privilégiées afin de leur permettre de saisir les opportunités de la finance verte.

### Qu'est-ce que SUNREF Afrique de l'Ouest ?

SUNREF Afrique de l'Ouest comprend une offre financière spécifique et innovante et des supports techniques :

- Une ligne de crédit : 30 millions d'euros mis à la disposition des banques partenaires en Afrique de l'Ouest
- Une prime à l'investissement, déterminée en fonction du caractère novateur du projet
- Une assistance technique pour les entreprises et les banques afin de les accompagner dans :
  - L'identification des opportunités d'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables
  - Le montage et le suivi des projets des investisseurs et la sélection des technologies les mieux adaptées. Un fond d'appui peut être proposé pour cofinancer certaines études de faisabilité
  - Le développement **des outils de communication et de marketing** des banques permettant de sensibiliser les investisseurs potentiels et de promouvoir l'offre technique et financière de SUNREF Afrique de l'Ouest

Grâce à la participation financière de l'Union européenne et au partenariat du FFEM, les acteurs bénéficient de l'expertise de l'assistance technique sans frais.

## SUNREF Afrique de l'Ouest, la finance verte comme levier de compétitivité

Afin d'inciter les entreprises et les particuliers à investir dans les énergies vertes, les prêts SUNREF Afrique de l'Ouest offrent de nombreux avantages et sont disponibles à des conditions attractives.

### Bénéfices financiers

- Financements flexibles
- Investissements favorisant la réduction des coûts environnementaux
- Subventions, prime à l'investissement

### Image de marque renforcée

- Renforcement de l'image de marque et accès à de nouveaux marchés grâce à des investissements de préservation de l'environnement et de développement durable

### Un prêt attractif, une procédure simple

- Simplicité des procédures de demande de crédit
- Disponibilité du programme au niveau des banques locales partenaires

### Amélioration de la compétitivité

- Financement de technologies efficaces (réduction des coûts énergétiques)
- Amélioration de la qualité des équipements
- Amélioration de la productivité
- Modernisation de l'entreprise

### Conformité aux standards environnementaux internationaux

- Anticipation des futures réglementations en matière d'efficacité énergétique et de protection de l'environnement
- Ouverture à de nouveaux marchés internationaux

### Appui sur mesure

- Mise à disposition d'experts, de l'évaluation de la demande de financement vert à sa mise en œuvre
- Expertise pour guider le choix des investissements verts
- Appui dans le développement des projets verts éligibles, innovants et rentables

## Une approche sur mesure

- Une offre de prêt jusqu'à **3 millions** d'euros pour un projet dont le coût total n'excède pas **7 millions d'euros**
- Un accompagnement du porteur de projet pour le guider dans le dimensionnement de son projet, sélectionner les technologies, anticiper les retours sur investissement et les bénéfices environnementaux. Cet accompagnement est proposé par l'assistance technique SUNREF.
- Une **prime** à l'investissement peut être reversée au porteur de projet jusqu'à **10 %** de l'investissement pour un projet d'efficacité énergétique et jusqu'à **15 %** pour un projet d'énergie renouvelable, selon des critères définis



## Une offre innovante - Construire son projet en 10 étapes :

Pour franchir le pas, le porteur de projet bénéficie ainsi d'un suivi sur mesure. SUNREF Afrique de l'Ouest offre une procédure d'accompagnement dédiée permettant à tout porteur de projet souhaitant bénéficier du programme de s'assurer de la viabilité de son projet ainsi que de la réussite de sa mise en œuvre en s'appuyant sur un réseau de partenaires engagés à ses côtés.

- 1 **Création du dossier de demande de financement SUNREF Afrique de l'Ouest** (étude de pré faisabilité ou rapport de pré-diagnostic énergétique)
- 2 **Instruction préliminaire du projet par l'assistance technique**
- 3 **Réalisation de l'étude détaillée du projet par un bureau d'études local** (éventuel cofinancement par le FAPP)
- 4 **Évaluation de l'éligibilité du projet et de la prime à l'investissement** (Certificat d'Éligibilité)
- 5 **Remise du dossier de demande de financement à la banque partenaire**
- 6 **Évaluation technique et financière par la banque**
- 7 **Vérification de la solvabilité par la banque**
- 8 **Validation, décaissement et mise en œuvre du projet**
- 9 **Suivi et évaluation des impacts du projet**
- 10 **Versement d'une prime à l'investissement, le cas échéant. Les projets éligibles peuvent recevoir une prime à l'investissement sous certaines conditions**



## Données Clés

### Pays cibles

- Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

### Secteurs prioritaires

- Industrie (agroalimentaire, manufacturière, bâtiment...), services (tourisme, transport, ...), particuliers

## Conditions d'éligibilité

Toutes les demandes de prêts devront satisfaire aux critères de prêts standards de la banque partenaire et devront répondre à ses exigences en termes de solvabilité, de statut et de conformité avec la législation nationale.

### Critères techniques

Les projets doivent remplir les conditions suivantes :

Indicateurs financiers	Projets énergies renouvelables : taux de rentabilité interne (TRI) compris entre 8 % et 50 % Projets efficacité énergétique : taux de rentabilité interne (TRI) compris entre 8 % et 70 %
Types de projets d'énergie renouvelable éligibles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Solaire photovoltaïque</li><li>• Petite installation d'hydroélectricité</li><li>• Biomasse</li><li>• Solaire thermique</li><li>• Ferme éolienne (pour la revente au réseau, hors réseau, mini-réseau ou d'auto consommation d'une capacité totale inférieure à 10 MW)</li></ul> <p><i>NB : toutes les sources d'énergie renouvelable et toutes les technologies y afférentes sont éligibles sous réserve de satisfaire aux standards internationaux de qualité et de performance, en particulier en ce qui concerne les différentes composantes de la technologie visée</i></p>
Types de projets d'efficacité énergétique éligibles	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Installation existante</b> : réduction de la consommation énergétique apportée à l'installation existante (éclairage efficace, climatisation efficace, moteur efficace, process efficace, isolation thermique, etc.)</li><li>• <b>Installation greenfield (vierge)</b> : réduction quantifiée par rapport aux performances des équipements conventionnellement installés (efficacité énergétique d'un nouvel hôtel, usine, bâtiment tertiaire, eau chaude sanitaire efficace dans un logement, etc.)</li></ul> <p><i>NB : la réduction de la consommation d'énergie doit être de 20 % au minimum pour tous les projets de ces deux catégories</i></p>



## Exemples d'investissements verts

- **Industrie** : four performant, moteur efficace, etc.
- **Agroalimentaire** : séchoir solaire, amélioration des performances du réseau de froid et réfrigération solaire, amélioration des process industriels, etc.
- **Hôtellerie** : lampe à basse consommation, chauffe-eau et panneau solaire, système d'éclairage et de climatisation efficace, etc.
- **Agriculture** : pompage solaire pour l'irrigation, production solaire, centrale à biomasse à partir des résidus, bio-digesteur (ex : cuisson ou petit éclairage), etc.
- **Production d'énergie** : mini centrale solaire photovoltaïque, éolienne, hydroélectrique, biomasse, pour les besoins de l'entreprise et/ou la revente, etc.
- **Bâtiments commerciaux** : amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments tels que l'isolation, l'éclairage, la climatisation, etc.
- **Bâtiment à usage d'habitation** : installation solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, installation photovoltaïque, etc.



## Contact

### Assistance technique :

**Roger M'Gbra N'GUESSAN**  
Coordinateur

[contact-sunref@expertisefrance.fr](mailto:contact-sunref@expertisefrance.fr)  
Tél. : (225) 22 49 59 24

### Banques partenaires :

**Société Générale des Banques au Sénégal**  
<http://www.sgbs.sn>

**Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire**  
<http://www.sgbc.ci>

**Société Générale Bénin**  
<http://www.societegenerale.bj>

**Orabank**  
<http://www.orabank.net>